



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E108400

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2024

ÉDITÉ LE 31/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/07/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 794289124

Siret : 794 289 124 00016

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : RSI

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 140066961

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 140066961

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : CHAUFFAGES ET CLIMATISATIONS D'AQUITAINE

83 RUE DU TUQUET 3
ZONE ARTISANALE DU TUQUET 1
40150 ANGRESSE

Téléphone : 07 85 54 88 95

Fax :

Portable :

Site Internet : www.chauffages-climatisations-aquitaine.fr

E-mail : chauffage.clim40@gmail.com

Responsabilité légale :

BARONNET FRANCK GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.